



BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Extorsion par téléphone : Fraudes liées à l'ASFC et au NAS 2021-10-20

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Des stratagèmes d'extorsion par téléphone continuent d'être signalés au Centre antifraude du Canada. Vous pourriez recevoir un appel frauduleux automatisé provenant prétendument d'un organisme gouvernemental, de la police ou d'une entreprise dans lequel on vous demande de faire le 1 pour parler à un agent. Voici quelques variantes dont il faut se méfier :

*****Nouvelle variante***** Appels de fraudeurs se faisant passer pour des employés de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Ils tentent de vous faire croire que Postes Canada a intercepté un colis renfermant des substances illégales qui vous est adressé. Cette fraude est semblable aux stratagèmes d'extorsion par téléphone liés à Service Canada, à l'Agence de revenu du Canada (ARC) et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui ont déjà été signalés et sont décrits ci-dessous.

- Les fraudeurs vous appellent et vous disent que votre numéro d'assurance sociale (NAS) est lié à une activité frauduleuse ou criminelle. Dans ces cas :
 - Ils vous demanderont des renseignements personnels, y compris votre NAS, votre date de naissance, votre nom, votre adresse et les soldes de vos comptes. En fournissant vos renseignements personnels aux fraudeurs, vous vous exposez à la fraude d'identité.
 - Ils peuvent aussi vous demander d'effectuer un retrait bancaire et de le déposer dans un « compte sécuritaire ». Dans de rares cas, ils se font passer pour des policiers et se présentent chez vous pour récupérer l'argent.
- Les fraudeurs prétendent vous appeler au nom d'organismes gouvernementaux comme Service Canada, le ministère de la Justice, l'Agence de revenu du Canada ou la GRC. Ils vous demanderont votre NAS ou d'autres renseignements personnels, et un vol d'identité s'ensuit.

Ce que vous devez savoir

- Les fraudeurs manipulent l'afficheur afin que des numéros commençant par votre indicatif régional y apparaissent. Il peut aussi s'agir de véritables numéros de téléphone de ces organismes. Cette technologie de « falsification des données de l'appelant » est facilement accessible.
- Aucun organisme gouvernemental ne contacte les particuliers pour signaler le blocage de leur NAS.
- Les policiers ne se rendent jamais à votre domicile pour exiger un paiement.



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Police Provinciale de l'Ontario

Canada

Comment vous protéger

- Ne divulguez jamais de renseignements personnels au téléphone à un inconnu.
- Ne présumez pas que les numéros de téléphone qui apparaissent sur votre afficheur sont authentiques.
- Si vous avez déjà donné des renseignements personnels, communiquez avec Equifax et Trans Union pour faire ajouter une alerte à la fraude à votre compte.
- Méfiez-vous des appels automatisés vous demandant d'appuyer sur le 1 pour parler à un agent.
- Obtenez [d'autres conseils et trucs pour vous protéger.](#)

Si vous croyez avoir été victime d'un acte de cybercriminalité ou de fraude, vous devez le signaler à votre service de police local et au CAFC au moyen de son [système de signalement en ligne](#) ou par téléphone au 1-888-495-8501. Même si vous n'avez été que la cible d'un incident, signalez-le tout de même au CAFC.